Compte-rendu Conseil d’école du 14/03/2019

Ce compte-rendu est un complément de celui que vous avez reçu dans les cahiers verts et qui reste le procès verbal officiel.

Bonne lecture !

1. Accueil –présentation

**Présents** : Mmes Dollinger Isabelle, maire et Pfeil Marie-Laure adjointe au maire chargée des affaires scolaires

M. Patrice Graulier , directeur d’école

Mmes Penner Mélanie, Gall Emmanuelle, Boullay Marie-Pierre, Werle Claire-Lise institutrices et Mr Seigneur Fabien instituteur.

Mmes Mélanie Besch, Gaëlle Ernst, Véronique Coldeboeuf, représentantes des parents d’élèves.

Mme Klipfel Séverine, directrice du périscolaire.

**Excusés** : M. Philippe Daney De Marcillac, inspecteur de l’éducation nationale, Mme Steiner Béatrice, atsem, Mmes Angélique Cortial, et Stephan Virginie représentantes des parents d’élèves.

1. Approbation du dernier rapport de conseil d’école

Le dernier rapport du conseil d’école a été approuvé.

1. Préoccupations des enseignants

13 enfants de PS sont à la sieste les après-midis et pour qu’ils soient accueillis dans des conditions favorisant le repos, L’atsem en place recommande un maximum de 17 enfants.

Les lits superposés n’étant pas autorisés, l’équipe enseignante s’inquiète des effectifs pour l’année prochaine. A qui donner la priorité d’accueil l’après-midi si le seuil est dépassé ?

Mme la maire va se renseigner auprès de la commission de sécurité pour connaître le nombre maximum d’enfants au m² qui peuvent être accueillis et les tiendra informés.

L’internet ne fonctionne pas dans certaines salles de classes et l’utilisation des tableaux RPI n’est, de ce fait, pas optimisée. Les enseignants demandent à la mairie de se renseigner et de régler le problème.

Cette dernière prend note et se renseigne auprès des personnes compétentes.

1. Besoins matériels dans l’école

4 Couchettes et draps supplémentaires ont été commandés pour accueillir plus de PS pendant la sieste.

1. Préoccupations des parents

**PE : Concernant la classe de découverte, la mairie pourvoie à donner 6 €/enfant/ jour soit 30 € sur la totalité du séjour. Certaines familles sont en grande précarité financière, quelles solutions leur avez-vous apportés ?**

Une contribution, générale, de la coopérative, a été dans un premier temps donnée pour chaque enfant, permettant ainsi une réduction de prix.

Pour les familles en précarité, des subventions ANCV ont été obtenues et une aide financière supplémentaire de la Coopérative scolaire a été octroyée après justificatifs.

La mairie s’engage également à aider ces familles, sur demande, après étude des conditions de ressources.

**PE : Une demande de subvention auprès de l’Oscl a-t-elle été faite comme les années passées, sachant que cette dernière donnait 5€/enfant/jour ?**

Non, pas de demande cette année. Oubli involontaire de Mr Graulier qui se propose de faire une demande.

Cependant, nous avons informés les enseignants que l’Oscl ne souhaitait plus participer financièrement au projet actuel et à venir de classe verte de l’école. Ceci étant directement lié au désengagement de l’équipe enseignante lors des manifestations organisées dans le village (type marché de Noël, fête de la musique…) et porte principalement sur la chorale. L’école rurale faisant partie intégrante de notre village, elle devrait rythmer les temps forts des animations de l’année.

Les parents d’élèves, conscients que les enseignants ne soient pas toujours disponibles hors temps scolaire, demandent qu’un effort soit fait et qu’une solution émerge pour satisfaire les uns et les autres.

**PE : La sortie papeterie est-elle toujours d’actualité ?**

Mr Graulier a été contacté par un animateur qui viendrait sur place mais ne sait vers qui se tourner pour visiter une papeterie.

La mairie se propose de faire le lien et reviendra vers les enseignants pour essayer de la programmer encore cette année.

**PE : Quelles sont les autres sorties envisagées ?**

L’étude de notre questionnaire révèle qu’une majorité de parents souhaiteraient plus de sorties culturelles et que les enseignants soient plus participatifs et actifs dans ce domaine.

Le 21 Mai, une sortie scolaire de fin d’année au parc animalier de sainte Croix est fixée.

Les enseignants feront appel aux parents pour encadrer des groupes d’enfants et le nombre sera conditionné aux places disponibles dans les bus.

Nous saluons l’initiative de cette sortie qui fait partie d’un projet pédagogique sur le loup.

**PE : L’institutrice, actuellement en congé maternité, sera-t-elle présente avant la fin de l’année ?**

Non, Mr Seigneur assurera ses fonctions jusqu’à la fin de l’année.

**PE : Mme Gall partirait à la fin de l’année, pouvez-vous nous confirmer cette information.**

Mme Gall confirme sa mutation, elle quittera l’école de Batzendorf à la fin de l’année.

**PE : Le poste d’atsem à pourvoir a-t-il été attribué ? et quand prendra-t-elle ses fonctions.**

Le poste d’Atsem a été pourvu. Mme Besch Mélanie remplacera Mme Steiner dès le 1er Avril. Elle sera en double du 26 au 29 Mars.

**PE : Quels effectifs l’année prochaine ? L’organisation actuelle perdurera-t-elle ? Si, non à quelle organisation avez-vous envisagé ?**

Selon les estimations actuelles, à prendre au conditionnel, 88 enfants seraient scolarisés l’année prochaine.

44 élèves en ce qui concerne la maternelle dont 32 en bilingue.

Les enseignants s’interrogent sur le seuil au-delà duquel les enfants inscrits en bilingue basculeraient automatiquement en classe monolingue.

Il est évident que la charge de travail en classe bilingue sera importante et que l’aide apportée par le poste d’Atsem sera prioritaire dans cette classe.

Nous n’avons aucune perspective pour le moment. L’organisation pédagogique en élémentaire résultera des effectifs.

**PE : Une famille est dépourvue d’AVS cette année. A votre connaissance, est-il prévu un poste de remplacement ? Pourquoi cette enfant n’est pas accueillie toutes les après-midi ?**

Mr Graulier a contacté l’organisme en charge. Ils n’ont plus de budget, cette enfant n’aura de toute évidence pas d’avs de substitution.

La FCPE au niveau national œuvrant pour appuyer les dossiers, nous avons demandé à être mis en relation avec la famille.

**PE : En ce qui concerne le périscolaire, l’accueil du matin perdurera-t-il, car très peu d’enfants sont inscrits ?**

La réponse sera apportée aux parents avant la fin du mois.

**PE : Les parents demandent d’utiliser des serviettes en tissus, propre à chaque enfant, ramenées et lavées par leur soin. Les serviettes en papier ne jouant pas le jeu du côté « écologie » de l’école.**

Mme Klipfel va faire remonter la demande.

**PE : Cour de récréation, qu’en est-il de la marelle ?**

Nous avons proposé à la mairie de supporter le coût d’achat d’un pochoir en kit et lui demandons de fournir la peinture sol. De récentes écoles ayant été construites, la mairie propose de les contacter afin de savoir si elles en ont fait l’acquisition et si cela pourrait être mutualisé.

Nous sommes disposés à tout type d’initiative permettant d’égayer la cour de récréation et de proposer des jeux aux enfants. Pour ce faire nous commanderons, par le biais des catalogues dont disposent les enseignants, des jeux de cour type corde à sauter, élastiques, caisse de rangement…

Ils seront à disposition lors de chaque récréation.

**PE : Sécurité du trajet domicile-école**

Nous avons éveillé l’attention de la mairie qu’en raison des travaux, le flux des voitures était déplacé vers la rue des acacias où le passage est difficile et la visibilité inexistante. Mr Graulier accentuant sur le fait que c’est par ce chemin que les enfants se rendront au stade pour la pratique de l’EPS.

Nous avons émis l’hypothèse d’installer un miroir pour anticiper les manœuvre d’évitement mais la mairie ne souhaite pas mettre en place ce type d’installation et nous renvoie vers les propriétaires des terrains adjacents qui ont de hautes haies.

**PE : La représentation théatre de fin d’année est-elle toujours prévu ?**

Oui, en fonction du calendrier des compétitions sportives entre le 25 et le 27 juin.

**PE : Kermesse : De quelle façon pourrions-nous envisager une organisation commune enseignants-parents d’élèves ? Quelle date vous conviendrait le mieux ? Si une date est fixée lors du second conseil, les parents pourront anticiper la pose de congés et pouvoir participer.**

Après consultation des enseignants, ces derniers n’étant pas disponibles le weekend, nous avons décidé de fixer la kermesse le mardi 02 Juillet. Les enfants n’ayant pas classe le mercredi, ils pourront profiter de la kermesse en soirée.

A été décidé que les enfants auront accès dès 14h aux jeux mis en place dans la cour de récréation. A partir de 16h30, sous la responsabilité des parents, les enseignants(es) n'étant plus engagés, vous pourrez assister à la chorale de vos enfants.

Elle sera suivie d'un moment convivial avec les instituteurs et institutrices et d’un spectacle des enfants du périscolaire.

Les enfants pourront accéder aux jeux le reste de l'après-midi et nous organiserons un barbecue dans la soirée pour vous permettre de profiter de ce jour de fête.

**Actions en prévision :**

Nous prévoyons une vente d’étiquette personnalisable (autocollantes et thermocollantes) courant mai.

De plus, l'opération "jus de pomme" sera renouvelée pour septembre prochain avec un projet global.

Récolte de pommes dans les vergers avec les classes intéressées, visite du pressoir de Bitlenheim, vente du jus au marché de Noël.

1. Divers

Nous remercions vivement les familles ayant participé à notre action vente de chocolats de Pâques. Elle devrait rapporter 600 € à la coopérative. Nous vous enverrons prochainement un bilan financier, qui identifiera clairement ce à quoi vous avez contribué.

La livraison est prévue pour le 28 Mars.

Mme Besch Mélanie ayant obtenu le poste d’atsem, elle quittera sa fonction de représentante de parents d’élèves à compter de sa prise de fonction le 1er Avril. C'est avec le plus grand plaisir que nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.